

POLE D'EDUCATION à la GESTION des RISQUES

Projet présenté par l'AURA ⁽¹⁾
sur proposition de Michel CAILLON
Inspecteur d'Académie IPR honoraire,
ancien Directeur de l'IUFM Poitou-Charentes
ancien Délégué Régional du CNED à la Réunion

C'est dans le cadre du Pôle d'Excellence du Risque développé à l'initiative du Conseil Général des Deux-Sèvres que l'AURA propose la mise en place d'un dispositif national d'éducation à la gestion des risques.

1. Objectif général du projet de Pôle d'Education à la Gestion des Risques

Le concept de risque a considérablement évolué depuis les années 50. Il s'applique maintenant à la plupart des domaines sociaux, économiques, sanitaires et environnementaux. Parallèlement on peut constater un important décalage dans la prise en compte des risques comme objet d'éducation au plan scolaire et dans la formation continue des adultes que ce soit à titre privé ou dans le cadre de leur exercice professionnel.

Le projet ci-après de Pôle d'Education à la Gestion des Risques a pour objectif prioritaire de faciliter l'éducation des jeunes à la prise de conscience des risques et à la nécessité de les gérer, qu'ils soient scolarisés ou en situation d'apprentissage professionnel. Il concerne aussi l'éducation des salariés des entreprises et des collectivités ainsi que les personnes en cours de réinsertion.

Il répond d'ailleurs à une exigence sociale forte qui s'exprime aujourd' hui dans le pays en réponse aux préoccupations engendrées par l'exposition de plus en plus fréquente des personnes, des populations et des entreprises aux risques inhérents à la nature, à la santé et à l'activité humaine. Il prend ainsi une dimension toute particulière au moment où les responsables éducatifs s'interrogent sur les moyens d'introduire ou de réintroduire chez les nouvelles générations des repères comportementaux pertinents et adaptés à la situation sociétale contemporaine mais toujours inspirés de valeurs éthiques universelles. Ainsi se dessine, à partir de mesures jusque là fondées sur la prévention, la sécurisation et la réparation des dommages, une nouvelle culture allant jusqu'à l'acceptation des risques pour mieux les prévenir, les accompagner et maîtriser les mutations du monde.

2. Opportunité du projet

2.1/ Dans les institutions éducatives

Le projet de Pôle d'Education à la Gestion des Risques s'appuie sur les bilans présentés depuis l'année 2000 par divers organismes comme la Prévention-MAIF, le CREDOC, le GEMA, l'ADOSAN (Action et Documentation Santé pour l'Education Nationale), l'UNADSI (Union Nationale des Associations de Défense des Familles et des Individus), la Commission Hygiène et Sécurité et le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté ainsi que sur ceux de l'Observatoire national de la Sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur. Les rapports consultés mettent clairement en évidence un certain nombre d'insuffisances en matière d'éducation à la prévention des risques chez les jeunes au cours de ces dernières années. Il s'agit notamment:

- du manque de précocité et de progression dans les démarches d'apprentissage à la prévention des risques dès le plus jeune âge et tout au long de la scolarité, voire de la future vie professionnelle,

*(1) AURA: Association niortaise pour le rayonnement universitaire autour de l'assurance
Place Chanzy, Centre Duguesclin 79000 NIORT Tél: 05 49 78 71 6 0*

- de la difficulté de mettre en synergie et en cohérence tous les acteurs impliqués dans ces démarches qu'il s'agisse:

- du contenu des approches thématiques: risques majeurs, domestiques, routiers etc...
- de la diversité d'origine et de compétence des formateurs: personnels enseignants dans le cadre de leurs programmes d'enseignement, intervenants extérieurs bénévoles (pompiers, SAMU, police, gendarmerie, Croix Rouge, Associations de prévention, Mutuelles de santé et d'assurance, ADOSEN, Prévention MAIF), médecins et infirmières scolaires, assistants sociaux...

- des contenus disciplinaires dont les programmes d'enseignement sont inégalement conçus pour intégrer le risque dans une perspective globale et cohérente d'éducation à la responsabilité, à la solidarité, au respect d'autrui et à la citoyenneté. Ce sont précisément ces valeurs que la Commission ministérielle sur le socle commun des connaissances vient de réactualiser dans son récent rapport. On peut aussi regretter que l'approche préventive ait eu jusque là tendance à privilégier les risques centrés sur la personne au détriment des risques collectifs qui portent aussi atteinte à de larges secteurs impliquant l'activité humaine: santé publique, économie, écologie...

L'entrée trop timide de la problématique du risque dans la formation initiale et continue des enseignants ainsi que dans les programmes de recherche en psychologie, en sociologie et dans les sciences de l'éducation est également mise en cause.

On pourrait d'ailleurs aussi incriminer plus largement le désengagement progressif du système éducatif à partir du collège en matière d'éducation aux conduites humaines sous prétexte de référence à une neutralité mal comprise et aujourd'hui inadaptée au rôle de l'enseignement public dans notre société contemporaine. Il paraît plus indispensable que jamais de privilégier de nouvelles pistes pour apaiser le climat scolaire en éduquant les élèves aux attitudes responsables et citoyennes et en valorisant la culture du risque maîtrisé sous peine de voir se développer différentes formes de délinquance et de violences scolaires. Alors on évitera peut être la pénétration dans l'Ecole de nouveaux prestataires de service dont les objectifs éducatifs et les méthodes de travail ne seraient plus en adéquation avec ceux de l'Education Nationale laquelle doit rester garante de l'entrée de partenaires qualifiés dans l'Ecole.

Enfin la surabondance des circulaires officielles et des missions qui s'accumulent sur les personnels d'encadrement et les enseignants finissent par se traduire par un trop grand alourdissement de la charge horaire qui pèse sur les élèves et participe finalement à l'émiettement de leur savoir ce qui n'est pas de nature à faciliter la mise en oeuvre de projets innovants.

Le thème de la sécurité et de la prévention des risques a été à maintes reprises considéré comme une des principales priorités de l'Ecole. Il a d'ailleurs fait l'objet à la rentrée scolaire 2006 de recommandations incitatives destinées à l'implantation d'un réseau de pilotage très structuré à l'échelle du territoire et devant permettre la mise en oeuvre d'une démarche de prévention par un agent dans chaque établissement. On peut cependant regretter que les dimensions éducatives et pédagogiques en direction des élèves aient été presque occultées de la plupart des circulaires officielles.

Par contre, une place importante leur est accordée dans le projet 95-98 de l'Académie de Poitiers. L'expérience acquise dans cette académie devrait lui permettre de se positionner comme académie pilote en matière d'éducation à la gestion des risques. Elle en a les atouts tant au plan de la compétence et de la volonté d'agir de ses propres acteurs que sur celui des ressources offertes par un environnement partenarial particulièrement propice.

Une convention signée en Avril 1995 entre la MGEN et le Ministère de l'Education Nationale devrait faciliter la formation à la prévention des risques des personnels de Direction et d'Inspection des établissements scolaires. Cette convention qui court jusqu'en 2008 prévoit trois axes de réflexion: promotion de la santé, prévention des risques professionnels (accidents du travail) et prévention des risques encourus par les élèves.

Ces initiatives illustrent parfaitement la nécessité et le bien fondé d'une convergence d'actions dont les modalités d'exécution pourraient prendre forme dans le cadre d'un même espace où se rencontreraient, autour de ressources communes, les différents partenaires intéressés: mutuelles et compagnies d'assurances, cadres et formateurs relais des institutions éducatives (Education nationale, Enseignement agricole, Formation à l'apprentissage...), des intervenants extérieurs, des représentants des collectivités territoriales concernées et des associations de parents d'élèves.

C'est pour faciliter l'incubation et la mise en application de telles initiatives puis de les élargir à l'ensemble des communautés éducatives en vue de promouvoir une véritable culture de la gestion du risque au delà des seules frontières de l'Ecole qu'il nous est apparu opportun de proposer la mise en place d'une plate-forme fédératrice permanente susceptible de rapprocher décideurs, assureurs, formateurs, chercheurs et usagers.

Ce Pôle d'Education à la Gestion des Risques aura aussi vocation à élargir son horizon partenarial aux plans régional, national et international notamment en direction des équipes européennes et francophones ayant engagé des programmes de recherche et d'innovation dans les domaines éducatifs de la gestion des risques.

2.2 / Formation continue à la gestion des risques

Le risque est aussi au cœur de la relation entreprises-société. Or les pratiques sécuritaires sont variables d'une société ou d'une entreprise à l'autre de sorte que l'entretien de la culture du risque, même s'il est déjà amorcé pendant la scolarité, nécessite une mise à niveau en fonction de l'âge ou de l'expérience de chaque employé. Aussi les savoir faire acquis doivent ils être relayés périodiquement par des formations associant culture générale du risque et risques nouveaux résultant de l'évolution de chaque métier ou du changement de poste de travail.

Outre les entreprises artisanales et industrielles où la sécurité s'applique traditionnellement aux risques d'accidents ou aux risques économiques, sont aussi concernés les collectivités, les organismes publics ou privés ayant en charge l'aménagement du territoire et les infrastructures de transport, la santé publique et la sécurité urbaine, les sociétés de services à la personne notamment en direction des populations les plus exposées parmi lesquelles les personnes âgées ou handicapés et les jeunes adultes à la recherche de sensations fortes.

D'une manière générale toutes les personnes peuvent aussi solliciter à titre privé ou familial une formation sur les risques d'accidents de la vie courante ou sur ceux induits par des dérèglements comportementaux tels que malnutrition, conduites addictives ou suicidaires, maltraitance, dérives sectaires...

3. Quelles missions pour le Pôle d'Education à la Gestion des Risques?

Le Pôle d'Education à la Gestion des Risques se verrait attribuer trois séries d'objectifs organisés en plate-formes d'interfaces partenariales:

-participation à la formation et à la mise en oeuvre coordonnée des acteurs et partenaires intervenant dans l'éducation et la formation à la gestion des risques,

-conception et pilotage de programmes de recherches portant sur l'éducation à la gestion des risques, et sur une évaluation plus rigoureuse des acquis cognitifs, méthodologiques et comportementaux des apprenants en matière de risques,

- collecte, production et diffusion de documents multimédias, d'outils didactiques, de compte-rendus d'innovations ou de recherches.

3.1 La formation

3.1.1/ La formation des cadres de l'Education Nationale et des formateurs de maîtres

La première mission du Pôle sera de proposer un dispositif partenarial de formation coordonnée des différents acteurs et partenaires concernés par l'éducation à la culture générale du risque en vue de sensibiliser les cadres éducatifs institutionnels: corps d'inspection et chefs d'établissements pour faire de ceux-ci des managers maîtrisant non seulement le diagnostic de risques potentiels dans les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées, Centres de Formation des Apprentis), mais aussi l'organisation de projets éducatifs impliquant tout à la fois des intervenants extérieurs et les membres de la communauté éducatives. Il conviendra également de sensibiliser les cadres éducatifs à l'usage d'indicateurs d'évaluation significatifs:

- accidentologie en milieu scolaire et sur le trajet de l'école, causes et effets de chaque accident,
- recensement des actions de prévention et des séquences éducatives intégrant la culture du risque,
- recensement des exercices de sécurité, et des visites de commissions de sécurité,
- résultats des dispositifs d'attribution d'attestations et de brevets de sécurité (attestation de formation aux premiers secours, attestation scolaire de sécurité routière, brevet de sécurité routière), suivi ultérieur des élèves.

Le Pôle collaborera, au sein des IUFM, à la mise au point de modules d'ingénierie pédagogique prenant en compte les aspects épistémologiques, didactiques et psychologiques de l'éducation à la gestion des risques et destinés à la formation initiale et continue des enseignants, des conseillers d'éducation et des psychologues scolaires avec la participation des personnels de santé scolaire et des intervenants extérieurs.

Le Pôle pourra aussi contribuer à la formation des nouveaux auxiliaires de vie scolaire qui sont chargés de l'assistance des apprenants handicapés pour leur faciliter l'accessibilité aux enseignements délivrés dans tous les établissements: écoles, collèges et lycées.

Le Pôle sera amené à participer à la mise au point de modules de formation à distance en liaison avec le CNED ou dans le cadre d'un réseau interuniversitaire d'enseignement à distance.

3.1. 2/ La formation continue des adultes

Parmi les propositions de formation s'adressant aux différents publics concernés on peut retenir:

- des formations de correspondants relais prérecrutés dans les entreprises ou les collectivités intéressées,
- des formations intercatégorielles d'équipes ressources pour le développement d'une culture commune du risque,
- des formations à distance associées à la diffusion de référentiels de risques par branches d'activités professionnelles.

-partenaires impliqués dans les formations: cadres nationaux ou régionaux des directions et services ministériels ou interministériels et des institutions concernées, ESEN, cadres des assurances et de leurs associations relais, Ecoles Supérieures de Santé, IRIAF, IUFM, ECF, CNED, IFREE, Agences de sécurité sanitaire, Institut de veille sanitaire, Universités, Institut national de l'environnement et des risques, Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement, chargés de missions académiques aux risques majeurs, à la santé, à la sécurité routière, Comités Régionaux d'Education à la Santé, Groupes Académiques de Formation de Personnels d'Encadrement, correspondants sécurité routière des établissements, Sécurité civile, Police, Gendarmerie, Sapeurs pompiers, SAMU, Croix Rouge., Associations de prévention, Services sociaux et de santé, Services de soins et d'intégration pour les handicapés...

3.2 La recherche

Le Pôle d'Education à la Gestion des Risques pourra initier des recherches sur les domaines du risque en servant d'interface facilitatrice dans la mise en perspective de besoins et d'attentes exprimés par les assurances ou leurs usagers avec les ressources humaines disponibles dans les secteurs de la recherche et de la formation professionnelle: CNRS, INSERM, INRP, INRETS ...

Pour prendre un exemple, le projet formalisé par Jean-Pierre THIBAUT, professeur et attaché de recherche au laboratoire "langage et cognition" à l'Université de Poitiers a pour but d'étudier les conditions d'apparition des représentations du risque et de la prévoyance chez l'enfant pour mieux comprendre l'évolution de son de comportement en fonction de sa propre expérience et de l'influence de son environnement socio-éducatif. Ces travaux de recherche pourraient faire l'objet d'une convention avec une société d'assurance mutuelle intéressée et être confiés à un ou plusieurs doctorants travaillant en liaison avec des étudiants de Masters et avec des stagiaires de deuxième année d'IUFM préparant un mémoire professionnel à partir de l'analyse de leurs propres pratiques dans leurs classes.

De nombreux autres sujets de nature disciplinaire ou interdisciplinaire peuvent faire l'objet de recherches ayant des retombées d'ordre éducatif dans les domaines les plus divers, par exemple en épistémologie sur les relations conceptuelles de risque, de prévoyance et d'assurance, en évaluation des acquis comportementaux à court ou moyen terme après une période d'apprentissage ou de médiatisation concernant une catégorie de risque.

Les conduites addictives accidentogènes à répétition font actuellement l'objet d'importantes recherches à l'INRETS (enquête sur les stupéfiants et les accidents mortels) et dans l'équipe de Daniel MARCELLI, professeur de psychiatrie au CHU de Poitiers (travaux sur l'évaluation des conduites à risques de l'adolescent et de leurs récurrences).

De même on peut imaginer l'intérêt socio-économique pour les Mutuelles et les compagnies d'assurance d'une recherche portant sur l'accompagnement éducatif dans l'insertion ou la réinsertion de personnes atteintes d'une forme de handicap ou bien sur la pertinence d'une conception d'outils didactiques performants tels que nouveaux kits de simulation, bornes interactives, valises pédagogiques, CD Rom éducatifs...

D'une manière générale c'est dans le cadre de la recherche et de l'innovation pédagogique qu'il conviendrait d'engager une réflexion approfondie:

- sur l'opportunité d'un recentrage de l'éducation autour de grands principes conceptuels pouvant jouer un rôle déterminant sur la structuration de la pensée et l'acquisition de nouveaux "savoirs d'action" (par exemple savoir prendre ou éviter ou encore prévenir un risque),

- sur les modalités de mise en oeuvre d'une réelle convergence des disciplines en direction des apprenants (élèves ou adultes en formation): concertation en équipes interdisciplinaires, intercatégorielles et interpartenariales, cours en cointervention, tables rondes devant plusieurs publics de même niveau ou de niveaux différents, participation et responsabilisation des apprenants répartis en groupes différenciés, programmation pluriannuelle prenant en compte les progressions du niveau des apprenants et les programmes d'enseignement des diverses disciplines, etc...

- sur le rôle participatif des parents d'élèves, dans les risques encourus par leurs propres enfants notamment en matière de sécurité et de santé (prévention de l'obésité et de l'allergie d'origine alimentaire, des conduites addictives ou suicidaires, des grossesses précoces et des maladies sexuellement transmissibles, de la maltraitance, des risques routiers...)

-partenaires impliqués dans la recherche et l'innovation: CNRS, INSERM , CHU, INRP, IUFM, INRETS, IRIAF, Universités, mutuelles et compagnies d'assurances, mutuelles assurances élèves, URCAM, assurances santé et leurs associations relais, collectivités territoriales, institutions ministérielles et interministérielles, fondations, entreprises , associations de parents d'élèves...

3.3 Documentation

La constitution d'un lieu de ressources documentaires mutualisées en éducation à la gestion des risques est une mission fondamentale du Pôle qui devra, en étroite liaison avec le CNDP, recenser toutes les recherches et innovations menées en matière de gestion éducative des risques dans les domaines les plus divers et en fonction des niveaux et cycles de formation des apprenants, de manière à recueillir les recherches les plus positives et à partir desquelles il sera possible d'extraire des préconisations pertinentes.

Ce lieu de ressources pourra être appelé à collecter des mémoires professionnels de stagiaires (enseignants, personnels d'encadrement, personnels de santé des établissements scolaires). Il se dotera d'un système de référence sur les outils et les démarches didactiques les plus appropriées: utilisation d'indices de risques, fiches descriptive de séquences éducatives, kits de simulation, valises pédagogiques, CDROMs, réseaux de connexion avec les centres de conseil ou d'expérimentation des services de prévention des assurances.

Il sera également chargé de collaborer, en liaison avec les services de l'orientation scolaire et universitaire, à la mise au point et à l'actualisation d'une documentation sur les objectifs et modèles de fonctionnement des différents types d'assurance, sur les métiers de l'assurance et sur les cursus de formation y conduisant. Il contribuera ainsi à l'éveil des vocations professionnelles de jeunes désirant faire carrière dans ce secteur d'activités.

En outre ce pôle documentaire de référence nationale sera amené à éditer, diffuser et commercialiser des produits didactiques, à mettre en ligne des bulletins périodiques d'informations, à publier les actes des colloques et séminaires qu'il aura organisés à la demande de ses partenaires ou avec leur concours.

Ce pôle sera au service:

-des centres de formation des cadres éducatifs, des correspondants ou relais des entreprises, des collectivités ou des associations de prévention

-des Centres de Documentation Pédagogique des Institutions éducatives (CNDP, CRDP, CDDP, Etablissements scolaires et Enseignement agricole...) notamment pour les aider à la mise en oeuvre des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté ainsi que des Commissions Hygiène et Sécurité,

-des enseignants, des éducateurs, des conseillers d'éducation, des animateurs socio-culturels qui devront prendre en compte l'initiation d'élèves ou d'adultes à la diversité des situations à risques dans leurs démarches éducatives et leurs programmes d'enseignement, de formation ou d'animation,

-des parents d'élèves ou de toute personne à titre privé ou familial..

-partenaires impliqués: CNDP, CRDP de Poitiers, CDDP de Niort, ONISEP, IRIAF, Universités de Poitiers et La Rochelle, Assurances, Mutuelles d'Assurances et Assurance maladie, Mutuelles de santé, éditeurs de livres et de logiciels, ADOSEN, IUFM, ESEN, associations de parents d'élèves, collectivités territoriales., centres de documentation des associations de prévention, Institut des Risques Majeurs, Institut Européen des Risques, Institut National de l'Environnement industriel des risques...

Ainsi le projet d'un Pôle d' Education à la Gestion des Risques installé à Niort apparait il à la fois comme un futur lieu de référence et comme un enjeu important dont les retombées en matière d'éducation, de formation et de recherche pédagogique dépassent largement le cadre régional du Poitou-Charentes grâce à la richesse et à la compétence de ses ressources humaines (mutuelles niortaises, ESEN, CNED et CNDP sur le site du Futuroscope, IRIAF à Niort, IFREE à Chizé, Universités de Poitiers et de La Rochelle, IUFM Poitou-Charentes, cadres académiques et départementaux de l'Education nationale...).

L'opportunité de ce projet ne devrait pas échapper aux différents partenaires concernés:

- les services publics d'éducation et de recherche qui y trouveront des éléments de réponse pragmatiques à certaines insuffisances du système éducatif actuel,
- le monde des assureurs et des entrepreneurs qui devraient y trouver un intérêt de développement économique en fonction de la prise en compte des politiques de recherche et de développement de chacun d'entre eux,
- les collectivités territoriales en raison de l'importance des ouvertures d'activités induites par le rapprochement et la mise en synergie de nombreuses structures actuellement isolées les unes des autres.

Mis à jour le 07 / 07 / 2006

Michel CAILLON

